

Le second bilan ; mai 2006...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

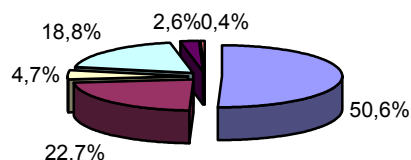
Environ 130 personnes accidentées ont rejoint notre groupe depuis le dernier bilan (ci-joint).

Nous vous proposons aujourd'hui un second bilan, afin de vous informer de l'évolution de nos travaux.

Population

2055 accidentés répondaient aux critères, 1360 ont été inclus, 695 n'ont pu être interrogés.

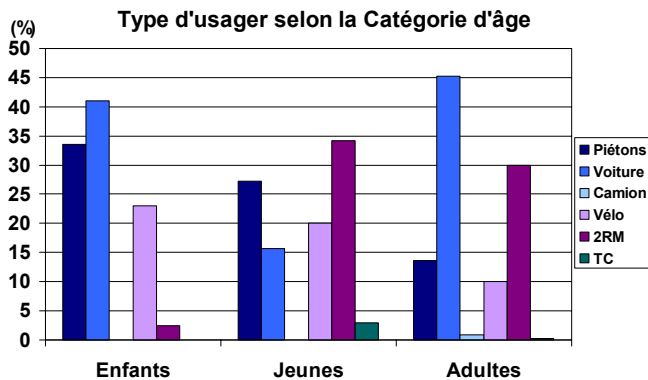
Répartition des victimes non interrogées :



■ refus ■ pas retrouvé ■ impossible (langue, police, fugue,...) ■ pas rencontrés ■ en attente ■ autre

Parmi ceux que nous n'avons pas encore interrogés, certains n'ont pu être rencontrés lors de leur séjour à l'hôpital ; nous reprenons contact avec eux maintenant, en espérant qu'ils veuillent bien faire partie d'ESPARR.

Les blessés graves, avec traumatisme crânien, sont plus souvent des piétons et des cyclistes.



$\frac{1}{4}$ seulement des cyclistes portaient un casque au moment de leur accident : **parmi les utilisateurs de deux roues qui ne portaient pas de casque, plus de la moitié d'entre eux a eu un traumatisme crânien**, dont un quart (25%) a été jugé comme étant grave ; à l'inverse, parmi ceux qui portaient un casque, un traumatisme crânien a été observé pour 1/3 d'entre eux, dont seulement 15% ont été considérés comme grave.

Faites le savoir autour de vous. Si vous connaissez des cyclistes, si vous êtes vous-même utilisateur, **même un casque léger protège lors de chutes.**

Quant aux enfants âgés de moins de 11 ans victimes d'accidents de la circulation comme passagers de voiture, 25 sur 59 d'entre eux (42%) n'étaient pas installés dans un dispositif de retenue adapté à leur âge : parmi eux, 4 étaient dans un état grave à très grave, alors qu'il n'y avait que des blessés légers dans le groupe des enfants correctement attachés.

Et si vous avez des enfants, si vos amis en ont, rappelez vous, rappelez leur **qu'un enfant bien attaché est un enfant bien protégé.**

Le suivi à 6 mois est maintenant bien avancé

- ◆ Nous avons envoyé 1312 questionnaires ; 619 parmi vous ont bien voulu nous répondre, et cela est très important pour que nous puissions évaluer comment s'est passé votre parcours dans les services de soins, votre retour à la vie professionnelle ou scolaire, votre satisfaction par rapport à la prise en charge médicale que vous avez eue, et de problèmes de santé que vous pouvez conserver (voir témoignage de David).
- ◆ Nous avons malheureusement des adresses inconnues ce qui nous empêche de recontacter certains d'entre vous.
- ◆ Les questionnaires sont en cours de saisie informatique. Nous vous donnerons les premiers résultats dans notre troisième bulletin.

Le suivi à un an

- ◆ Cette étape est fondamentale pour que nos connaissances évoluent et pour que nous puissions faire des recommandations de prise en charge, d'accompagnement, etc.
- ◆ Le questionnaire aborde des points jusqu'alors inconnus de tous les organismes qui s'occupent de blessés de la route. Il fait bien sûr le bilan de vos séquelles (selon vous, et non pas selon le médecin), le bilan de votre retour à la vie professionnelle ou scolaire, de votre vie familiale, affective, de loisirs, de vos changements de pratiques de conduite ou de comportement, et il nous permet surtout d'aborder la façon dont l'accident peut retentir sur votre vie actuelle.
- ◆ C'est la raison pour laquelle nous insistons particulièrement sur cette étape de notre étude.
- ◆ Nous avons envoyé un questionnaire qui peut vous paraître très lourd et ne pas correspondre à votre état actuel : effectivement, nous l'avons rédigé afin d'avoir le plus d'information possible pour ceux d'entre vous qui ont des difficultés : merci malgré tout de le remplir. Même la réponse que tout va bien est importante pour nous.
- ◆ A ce jour, nous avons déjà envoyé le questionnaire à 755 accidentés, et 339 ont répondu, soit par courrier, soit par téléphone.
- ◆ Pour certains d'entre vous, nous proposons une visite dans le but de faire le point soit du traumatisme crânien subi soit des séquelles entraînant une possible gêne ou handicap. Ces deux examens sont essentiels, pour nous, pour vous aussi. Nous espérons pouvoir mieux nous organiser, et que vous en comprendrez tout l'intérêt.

Vous utilisez ESPARR pour obtenir de l'aide ; Quelques exemples de demandes...

« Toutefois si vous pouvez m'aider, prochainement licenciée, puis-je cumuler des indemnités assedics avec un complément 2ème catégorie pour mon enfant (je travaille au 4/5ème. Mon enfant ne fréquente pas l'IME le mercredi et le vendredi après-midi ».

« Je suis cuisinier et bien que peu blessé, j'ai perdu l'odorat... J'ai pris conscience d'une perte de mémoire grâce à votre étude... pouvez vous m'orienter vers un avocat spécialisé »

« Dois je accepter l'expert envoyé par l'assurance ? »

Vous témoignez de l'aide que vous avez reçue :

De nombreuses personnes témoignent... de ce qui leur arrive, de la façon dont ils vivent leur retour à domicile. Mais aussi de l'aide, de la prise de conscience qu'ESPARR leur a apporté.

« Je suis le motard accidenté le __, avec très peu de blessures physiques (même si mon dos me fait encore un peu souffrir) et, hélas, des blessures psychologiques plus importantes,

Je vous fais ce mail pour vous signaler un brutal changement de ma situation.

Dimanche dernier, un malentendu pour une brouille avec mon épouse et tout explose. Un véritable pétage de plombs ...Mon atout dans cette situation? J'ai entendu parler du syndrome post-traumatique (grâce à vous notamment), et je me dis que cela doit venir de là, qu'il faut que j'attende que ça passe...Je me rends chez le médecin, qui décide de m'arrêter pour une semaine en me donnant les calmants appropriés, le temps que je trouve un bon psychiatre. Ce qui est fait mardi GRACE A VOUS ...Donc voilà, je viens d'attaquer une thérapie mardi dernier.....

Voilà, j'espère ne pas vous avoir "marquée" avec ce mail, mais je pense que dans le cadre de votre étude, il est bon que vos "patients" utilisent les mots justes, qui décrivent la réalité. »

Une autre personne, lisant le témoignage de David dans la publication des Hospices Civils de Lyon, a compris que ce qui lui arrivait n'était pas anormal, et est allé consulter....

C'est aussi le but de notre travail : vous aider.

Le conseil scientifique s'est réuni

Notre projet s'est doté d'un conseil scientifique, qui se réunit une fois par an pour juger de ce que nous faisons de vos informations, de nos projets.

Lors de sa dernière réunion en avril, il a été décidé de poursuivre l'inclusion des personnes hospitalisées en réanimation.

Nous prévoyons aussi de contacter tous les médecins généralistes pour qu'ils puissent motiver leurs patients sur l'intérêt du suivi.

Une réunion d'information pour tous les participants à ESPARR est envisagée pour présenter les résultats, et la suite du travail. Nous vous tiendrons informé(e)s.

A suivre

Equipe de Recherche ESPARR : Docteur Martine Hours, Madame Pierrette Charnay, Professeur Dominique Boisson, Docteur Etienne Javouhey, Docteur Jacques Luauté, Docteur Pierre Olivier Sancho, Docteur Bernard Laumon, Professeur Daniel Floret.

Pour plus d'informations :

ESPARR, UMRESTTE, INRETS, 25 avenue François Mitterrand, 69675 Bron cedex
Tél : 04 72 14 25 13 (permanence tél le mercredi matin); mail : esparr@inrets.fr ; site internet à partir de janvier 2006 : <http://esparr.inrets.fr>.

Ce projet a reçu le soutien du Ministère de la Santé, du Ministère des Transports, de l'Union Nationale des Familles de Traumatés Crâniens, de la Ligue contre la violence routière, de l'Association des Paralysés de France.